

1. VEILLE 1. – STRATEGIES DES REGIONS FRONTALIERES

1.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif principal de la veille stratégique des régions frontalières consiste à prendre connaissance et à informer les décideurs politiques et les administrations des éléments les plus pertinents des documents d'orientation en matière de développement territorial qui sont en cours d'élaboration ou déjà adoptés dans les régions frontalières de la Wallonie.

1.2 APERÇU GENERAL DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

L'équipe de la présente veille a défini, avec le Comité d'accompagnement au mois de décembre 2009, une liste de plans stratégiques des régions frontalières de la Wallonie pertinents à analyser dans le cadre de la subvention 2009-2010.

Notre travail s'est dès lors axé de manière principale sur l'analyse d'une série de documents luxembourgeois :

- Les quatre plans directeurs sectoriels, toujours à l'état d'avant-projets : « Transports », « Grands ensembles paysagers et forestiers », « Logement » et « Zones d'activité économique » ;
- Le premier rapport de suivi du concept IVL (paru en mai 2008) ;
- Le SMOT : Schéma de la mobilité transfrontalière Luxembourg-Lorraine.

D'autres plans, issus de différentes régions voisines, ont également été étudiés :

- La première version de l'actualisation et révision partielle du RSV (*Ruimtelijk Structuurplan Vlaanderen*) de la Région flamande, soumise à enquête publique entre février et mai 2010 ;
- Le SRADDT (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire) de la Région Picardie ;
- Le projet de Plan des déplacements Iris 2 développé par la Région de Bruxelles-Capitale (ainsi qu'un bref aperçu du futur PRDD – Plan régional de développement durable, amené à remplacer l'actuel PRD) ;
- La note de consultation publique relative à l'étude d'incidences environnementales (MER) du plan d'exécution régional (GRUP) de délimitation de la zone stratégique flamande autour de Bruxelles (VSGB) ;
- Une note relative au projet européen Metroborder a également été produite.

L'ensemble des plans identifiés dans le programme de travail de la présente veille a donc été présenté tout au long de l'année au Comité d'accompagnement.

De plus, nous avons décidé, en concertation avec le comité d'accompagnement, de rédiger une note de recherche récapitulative portant sur l'ensemble des documents stratégiques luxembourgeois étudiés dans le cadre de la présente veille, à savoir le Programme Directeur de l'Aménagement du territoire (PDAT), le Concept intégré du développement spatial et des transports (IVL) ainsi que les avant-projets de quatre plans directeurs sectoriels. Ce travail n'est toutefois pas encore finalisé.

1.3 PRINCIPAUX RESULTATS

Tout d'abord, les quatre plans directeurs sectoriels luxembourgeois ont pour objectif de compléter et de préciser la démarche poursuivie dans le cadre du PDAT (Programme directeur de l'aménagement du territoire) et de l'IVL (Concept intégré du développement spatial et des transports) en les opérationnalisant. Contrairement aux deux premiers documents qui n'ont qu'une valeur indicative, ces plans sectoriels sont sensés avoir une portée contraignante dans une optique d'aménagement du territoire durable. Les quatre nouveaux documents semblent moins volontaristes que les deux premiers. Ces plans sectoriels n'ont le plus souvent pas su se départir de leur optique axée sur une thématique précise pour intégrer les enjeux contemporains de l'aménagement du territoire liés à la maîtrise de l'étalement urbain et à la dépendance à la voiture qu'elle génère (c'est surtout le cas pour les plans sectoriels « ZAE » et « transports »). Les évaluations et mises à jour périodiques de ces différents documents permettront peut-être d'intégrer progressivement des outils plus contraignants permettant de mener une politique d'aménagement du territoire plus ambitieuse, telle qu'elle a été dessinée dans le PDAT ou l'IVL. De plus, le premier document d'évaluation de l'IVL paru en mai 2008 montre qu'il y a aujourd'hui une difficulté à voir se concrétiser les objectifs poursuivis par cet outil au Grand-Duché de Luxembourg.

L'analyse réalisée dans le cadre de la présente veille du document d'actualisation du RSV (*Ruimtelijk Structuurplan Vlaanderen*) a été réalisée en parallèle d'une série d'analyses plus sectorielles, effectuées quant à elles par plusieurs équipes de recherche de la CPDT et administrations régionales à la demande de la DG04/DAR lors du comité d'accompagnement du 25 février 2010. Notre étude visait donc simplement à offrir une vision plus globale de ce projet de nouvelle version du RSV.

Le SMOT (schéma de mobilité transfrontalière Luxembourg-Lorraine), présenté le 8 janvier 2009, vise à améliorer la mobilité des frontaliers entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Lorraine. L'intérêt de ce document résidait dans l'idée d'une future possible réflexion similaire entre le Luxembourg et la Région wallonne (ou la province de Luxembourg). En effet, après ceux issus de la France, les flux de travailleurs frontaliers provenant de Wallonie sont les plus importants au Grand-Duché.

La Région Picardie a adopté fin 2009 son SRADDT : Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire. Ce document est relativement généraliste car il aborde toute une série de thématiques liées de près ou de loin avec l'aménagement du territoire. Malgré une série de points forts (tirer parti du Canal Seine Nord Europe, développement de la logistique, des « circuits courts » dans le domaine agricole, etc.), ce schéma ne développe que très peu d'objectifs chiffrés ou d'intentions précises, surtout dans les problématiques classiques de l'aménagement du territoire liées à la maîtrise de l'étalement urbain.

Finalement, nous avons procédé à l'analyse de l'avant-projet Plan de mobilité Iris 2 pour la Région de Bruxelles-Capitale (dans sa version proposée fin 2008-début 2009 sous la tutelle du ministre Pascal Smet). Ce dernier document a depuis lors fait l'objet de différents débats et une version modifiée vient d'être validée ce 9 septembre 2010 par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à l'initiative du nouveau Secrétaire d'Etat Bruno de Lille (Groen !). La présente analyse n'a pu porter que sur la version de fin 2008 de cet avant-projet. Celle-ci, malgré le fait qu'elle ne sera jamais adoptée sous sa forme actuelle, nous a permis de pointer l'une ou l'autre idée intéressante ainsi que les possibilités de coopération avec la Région wallonne qui y sont évoquées (RER, tarification, etc.).

En plus de ces documents, une note brève concernant le premier rapport intermédiaire du projet européen Metroborder (relatif à l'analyse des régions métropolitaines transfrontalières polycentriques) a été réalisée et transmise aux membres du comité d'accompagnement le 4 mars 2010.

1.4 **ANNEXES**

- Le premier état d'avancement présenté au Comité d'accompagnement le 25 février 2010 ;
- Le rapport intermédiaire présenté au Comité d'accompagnement le 27 mai 2010 ;
- La note analytique relative au document intermédiaire Metroborder (projet européen relatif aux régions métropolitaines transfrontalières), réalisée à la demande de la DG04-DAR le 4 mars 2010 ;
- Le rapport final présenté au Comité d'accompagnement le 15 octobre 2010.